Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Human Resources and Skills Development Canada

Des milieux de travail équitables, sécuritaires et productifs

Programme du travail

Bulletin du travail

30 avril 2009

Also available in English

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel produit par le **Programme du travail.** Le bulletin fournit des renseignements pertinents sur les données salariales issues des conventions collectives au Canada ainsi que des mises à jour sur les enjeux des relations industrielles.

Dans ce numéro

Page

Conventions collectives récentes 1

Négociations clés en cours et à venir 2

Principaux arrêts de travail 5

Pratiques innovatrices en milieu de travail – Aperçu de l'année 2008 6

À paraître dans le prochain numéro 10

Pour plus d'information 10

Liste de distribution ajouter/retirer mon nom 10

Conventions collectives récentes

Les rapports sommaires les plus récents des négociations collectives mettent l'accent sur les principaux changements apportés à la convention précédente. Quelques exemples sont indiqués ci-dessous. Rapports des sommaires récents (format PDF, 114 ko).

Province, employeur, syndicat, unité de négociation et numéro de référence	Mois/année de ratification
Colombie-Britannique Kruger Products Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier du Canada (530 employés de moulin) 0128109	nov 08
Ontario Peel District School Board Syndicat canadien de la fonction publique (1 050 concierges, employés des services et préposés à l'entretien) 1187006	nov 08
Nouveau-Brunswick Connors Bros. Limited Association des employés de Charlotte Seafoods (800 employés d'usine et préposés à l'entretien) 0972607	jul 08
Terre-Neuve-et-Labrador Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et Labrador School Boards' Association Newfoundland and Labrador Teachers' Association (7 600 enseignants à l'élémentaire et au secondaire) 0460411	jan 09

Canada

Une liste complète des conventions, incluant les conventions dont le rapport sommaire n'est pas disponible à cette date, est accessible à Liste des conventions collectives en cours (format PDF, 209 ko).

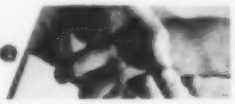

Négothèque est une base de données consultable sur les relations de travail, qui fournit des sommaires d'ententes d'actualité et le texte intégral des conventions collectives au Canada.

Négociations clés en cours et à venir

visant 500 employés ou plus

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Sphère de compétence fédérale				
Secteur public				
Gouvernement du Canada	Divers syndicats	44 840	N/MED/ARB/ PR/CO	sep 07 - jan 08
Agence du revenu du Canada	IPFPC	10 440	PR	déc 07
Société canadienne des postes	AOPC	3 100	N	mar 09
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	AFPC	2 500	N	mar 09
Ville d'Ottawa - OC Transpo	SUT	2 300	ARB	mar 08
CBC/Radio-Canada (province de Québec et la ville de Moncton, N.-B.)	CSN	980	N	mar 09
Conseil national de recherches du Canada	AECR	850	N	jul 07/avr 08
Marine Atlantique	TCA Canada	780	ARB	déc 07
Secteur privé				
Air Canada	Divers syndicats	28 570	N	mai 09/jul 09
Bell Canada (Ont. et Qc)	SCEP	16 500	N	nov 08/mai 09
Chemins de fer nationaux du Canada	Teamsters	2 000	N	déc 08
Riscon Services Limited s/n Garda of Canada (Ont.)	Canadian Airport Workers Union	1 200	N	mar 09

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Greyhound Canada Transportation Group	SUT	1 050	CO	déc 08
Association des employeurs maritimes (Qc)	SCFP	950	N	déc 08
Sphères de compétence provinciale et territoriale				
Secteur public				
Conseils scolaires de l'Ontario	FEEO	58 180	N/PR	août 08
Ville de Toronto	SCEP	29 100	N	déc 08
Saskatchewan Association of Health Organizations	SCFP/UIES/SFPS	24 800	N	mar 08
Ville de Montréal	Divers syndicats	15 690	N/ARB/PR	déc 06/août 08
Ville d'Ottawa	SCFP/IPPM	10 140	N	déc 08
Gouvernement de l'Ontario	Association des employés et employées gestionnaires, administratifs et professionnels de la Couronne de l'Ontario	9 100	N	mar 09
Ville d'Edmonton	Divers syndicats	8 400	N	déc 08
Ontario Power Generation Inc.	SCFP	6 940	N	mar 09
Ville de Calgary	SCFP/Police	6 780	N	jan 09
Association des hôpitaux de l'Ontario	SEFPO	6 540	ARB	mar 09
Nova Scotia Association of Health Organizations	SCFP/TCA Canada	5 700	N	mar 09
Régie des alcools de l'Ontario	SEFPO	5 500	CO	mar 09
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	Infirmières	4 800	NPC	jun 08
Emergency Health Services Commission of British Columbia	SCFP	3 400	MED	mar 09

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Croix-Rouge canadienne, Services de santé communautaire (Ont.)	UIES	3 000	N	jul 08
Manitoba Hydro	FIOE/SCFP	3 000	N	mar 09/mai 09
Hydro-Québec	Ingénieurs	1 490	N	déc 08
Ville de Québec	Divers syndicats	1 310	N/ARB	déc 06
Halifax Regional Municipality	SCFP/Nova Scotia Union of Public and Private Employees	1 130	N	oct 08
Secteur privé				
Aramark Canada Facility Services Limited, Compass Group Canada Limited, Sodexho MS Canada Limited	Hospital Employees' Union	2 800	N/MED	sep 08
Wagon d'acier national limitée	MUA	1 060	AT	avr 09
Lear Canada (Ont.)	TCA Canada	740	CO	nov 08

* ARB Arbitrage; AT Arrêt de travail; CO Conciliation; MED Médiation; MaAT Médiation après un arrêt du travail; N Négociation; NPA Négociation postérieure à l'arbitrage; NaAT Négociation après un arrêt de travail; NPC Négociation postérieure à la conciliation; NPM Négociation postérieure à la médiation; PR Projet de règlement

Négociations à venir

Employeur	Syndicat	Employés	Mois d'expiration
Vale Inco	MUA	3 260	mai 09
Jazz Air LP	TCA Canada/Teamsters	2 630	jun 09
Bombardier Aéronautique, division de Havilland	TCA Canada	2 350	jun 09
McMaster University	TCA Canada	2 080	jun 09
L'Association des entrepreneurs en mécanique du N.-B. Inc.	AU	1 500	jun 09

Employeur	Syndicat	Employés	Mois d'expiration
Penauille Servisair Inc.	AIM	1 200	jun 09
Prevost Car Inc.	TCA Canada	1 200	jun 09
Air Canada Jazz - Jazz Air Inc.	ALPA	1 150	jun 09
Gouvernement du Yukon	Yukon Teachers' Association	690	jun 09
NAV CANADA	TCA Canada /AFPC	680	jun 09
Gouvernement du Nunavut	Nunavut Teachers' Association	640	jun 09
Ministère de la Santé de l'Île-du-Prince-Édouard	IUOE	610	mar 09

Principaux arrêts de travail

impliquant 500 employés ou plus du **10 au 23 avril 2009**

Une mise à jour du rapport hebdomadaire et une liste complète à ce jour sont disponibles à Principaux arrêts de travail.

Employeur, emplacement, syndicat et employés	Litige(s)	Début	Fin
Ville de Windsor Windsor, Ontario Syndicat canadien de la fonction publique 1 550 employés d'intérieur et d'extérieur	Non disponible	18 avr 2009	
Wagon d'acier national limitée Hamilton, Ontario Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes 1 060 employés d'usine et préposés à l'entretien	Non disponible	6 avr 2009	
Emergency and Health Services Commission Kamloops, Prince George, Vancouver et Victoria, Colombie-Britannique Syndicat canadien de la fonction publique 3 500 ambulanciers paramédicaux et répartiteurs	Salaires et conditions de travail	1 avr 2009	

Employeur, emplacement, syndicat et employés	Litige(s)	Début	Fin
Croix-Rouge canadienne, Services de santé communautaire Sudbury, Ontario Union internationale des employés des services 3 500 préposés aux soins à domicile	Non disponible	24 mar 2009 Grève tournante	
Université du Québec à Montréal Montréal, Québec Fédération des professionnèles - CSN 980 professeurs	Salaires	16 mar 2009 10 mar 2009 27 fév 2009 25 fév 2009 19 fév 2009 Grève tournante	 10 mar 2009 27 fév 2009 25 fév 2009 19 fév 2009

Pratiques innovatrices en milieu de travail – Aperçu de l'année 2008

Le Programme du travail publie une analyse trimestrielle sur la durée des conventions collectives récemment ratifiées et les pratiques innovatrices en milieu de travail. Cet aperçu annuel est basé sur une analyse de toutes les conventions collectives ratifiées en 2008, visant 500 employés ou plus dans tous les secteurs d'activité. Cet aperçu est divisé en deux sections : une description de la durée des conventions collectives et une sélection des pratiques innovatrices en milieu de travail.

Section I :

Durée

Les 326 conventions collectives analysées ont une durée allant de 11 à 117 mois (32,8 % ont une durée de 48 mois, et 31,3 %, une durée de 36 mois). Cependant, même si la durée des conventions varie (environ deux tiers des ententes ont une durée de 36 ou 48 mois) la durée moyenne globale pour l'année 2008 se situe à 41,2 mois. Il s'agit d'une hausse par rapport à la durée moyenne de 37 mois enregistrée en 2007. Cette augmentation de la durée peut provenir d'une réduction du nombre des conventions de 36 mois, accompagnée d'une hausse des ententes de 48 mois.

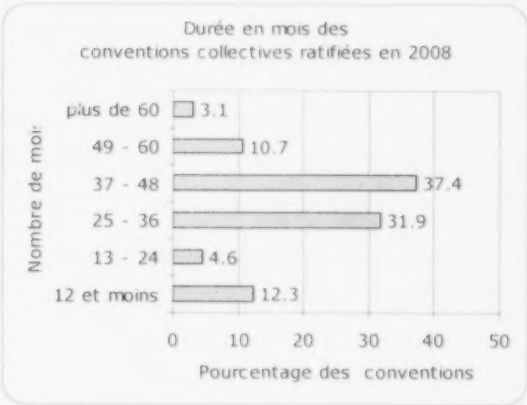

Secteurs public et privé

Dans le secteur public, les conventions ont une durée moyenne de 38,5 mois. Il s'agit d'une hausse par rapport à la durée de 35,9 mois enregistrée en 2007. Environ 2 conventions sur 5 (39,2 %) ont une durée de 48 mois, et 28,1 %, une durée de 36 mois.

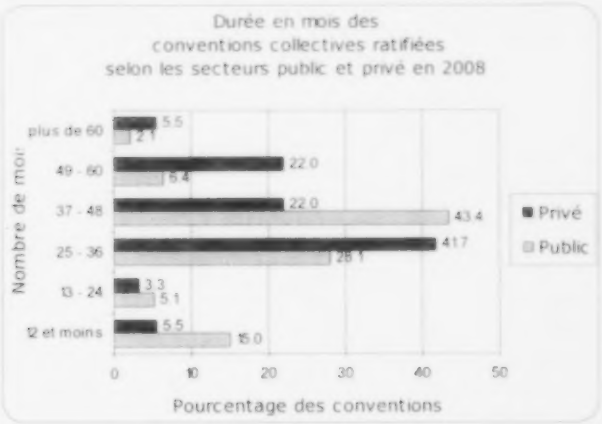

Dans le secteur privé, les conventions ont une durée moyenne de 48,1 mois. Il s'agit d'une hausse par rapport à la durée de 38 mois affichée en 2007. Environ 2 conventions sur 5 (39,6 %) ont une durée de 36 mois, et 16,5 %, une durée de 48 mois.

Dans le secteur public, la plus longue durée (117 mois) est attribuée à la convention ratifiée entre la Société des alcools du Québec et le Syndicat du personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec. Dans le secteur privé, des conventions signées par plusieurs employeurs au Québec détiennent la plus longue durée (72 mois), notamment Bombardier Aéronautique (division de Canadair) et l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, l'Association provinciale des agences de sécurité et le Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie; et en Alberta, Real Canadian Superstores et l'Union internationale des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce Canada.

Industrie

Au cours de l'année 2008, la durée moyenne des conventions se situe entre 36,1 mois pour 179 conventions du secteur de l'**éducation, de la santé et des services sociaux,** et 58,2 mois pour 9 conventions du secteur des **finances et services professionnels.**

Le secteur de l'**éducation, de la santé et des services sociaux** comprend 89 620 enseignants à l'élémentaire et au secondaire et employés de soutien. Dans ce secteur, la majorité des conventions a été négociée pour une durée de 48 mois et prend fin le 31 août 2012. L'Association des hôpitaux de l'Ontario a conclu une convention de 36 mois visant 50 000 infirmières. Cette convention prendra fin le 31 mars 2011. Les employeurs de Health Boards et d'autres secteurs de la santé en Alberta ont ratifié des conventions visant 62 010 employés médicaux et de soutien. La majorité de ces conventions a une durée de 36 mois et prend fin le 31 mars 2011.

Dans le secteur des **finances et services professionnels**, l'Association provinciale des agences de sécurité a négocié une convention de 72 mois avec le Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes, représentant 8 020 employés. Cette dernière convention prendra fin le 1er juillet 2013.

Section II :

Pratiques innovatrices

Ci-dessous sont décrites des pratiques innovatrices sélectionnées, publiées trimestriellement au cours de l'année 2008. De nombreuses innovations concernant la rémunération, introduites en 2008, ont subi le contrecoup de la récession économique mondiale qui a réduit le nombre global des pratiques innovatrices en vigueur.

Rémunération

Un **régime d'incitation au rendement** a été établi entre le Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée et la Conférence ferroviaire de Teamsters Canada. À compter du 1er juillet 2008, un paiement maximal annuel de 5,0 % de la rémunération de l'employé sera effectué au plus tard à la fin de février de l'année suivante. Le paiement est basé sur l'atteinte des objectifs de sécurité, de services et de productivité établis par les parties et sera traité comme un revenu ouvrant droit à pension.

Nova Scotia Association of Health Organizations et Nova Scotia Nurses' Union ont établi une prime de **recrutement et de maintien en poste.** À compter du 1er avril 2008, les infirmières admissibles à la retraite recevront un montant forfaitaire équivalant à 2,0 % du salaire brut si elles acceptent de demeurer en fonction 12 mois après la date de leur admissibilité à la retraite. Les infirmières doivent faire une demande d'inscription pour participer à ce programme, et pourraient en bénéficier une deuxième année ou plus. Les infirmières à la retraite qui acceptent de travailler au moins 24 quarts de relève par année recevront une prime annuelle de 500 $. À compter du 1er avril 2009, toutes les infirmières autorisées obtiendront un rajustement de recrutement et de maintien en poste de 2,1 % qui sera incorporé à leur salaire annuel.

Une **prime de maintien en poste** a été établie entre la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick, le Service à la clientèle et la Fraternité internationale des ouvriers en électricité. Les techniciens des lignes de transmission nouvellement diplômés qui font leur apprentissage auprès de la société recevront 3 000 $ à la fin de la première, sixième et onzième année de service.

Santé et bien-être

La ville de Hamilton, Ontario, et le Syndicat canadien de la fonction publique ont établi une disposition stipulant des prestations de santé et de bien-être pour les employés qui **travaillent au-delà de l'âge de 65 ans.** Le régime couvre les médicaments, les soins prolongés, l'assurance-soins dentaires, l'invalidité de courte durée et des prestations en cas de décès aussi longtemps que l'employé reste en emploi.

HBA Services, à l'échelle de l'Alberta, et Health Sciences Association of Alberta ont négocié des **comptes de dépenses santé flexibles**. À compter du 1er janvier 2009, l'employeur versera 1 250 $ par employé, plus un montant additionnel de 1 250 $ par employé à temps plein, et un montant calculé au prorata pour les employés à temps partiel. À compter du 1er janvier 2010, l'employeur versera 1 250 $ par employé, plus un montant additionnel de 1 500 $ par employé à temps plein, et un montant calculé au prorata pour les employés à temps partiel. Ce compte peut servir au

perfectionnement p. ofessionnel, au mieux-être, aux dépenses de santé, aux soins d'un enfant ou d'une personne âgée, ou au régime enregistré d'épargne retraite. Au 31 décembre de chaque année, tout montant inutilisé dans le compte santé de l'employé pourra être reporté à l'année suivante, seulement pour une année civile.

Un **fonds d'accès aux soins médicaux** a été établi par Vale Inco Limited, Thompson, Manitoba, et le Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes. L'employeur contribuera 150 000 $ par année afin d'aider les employés et leur famille advenant des difficultés financières dues à une urgence médicale grave.

Conditions de travail

Énergie atomique du Canada limitée, Chalk River et Deep River, Ontario, et Chalk River Technicians and Technologists ont établi une disposition sur **le travail dangereux.** Un employé a le droit de refuser de travailler dans des situations dangereuses ou de ne pas effectuer un travail lorsqu'il a des motifs raisonnables de juger un travail dangereux pour sa santé et sa sécurité, ou celles de tout autre employé, et ce, sans perdre son salaire ou subir des mesures disciplinaires. L'employé doit d'abord signaler la situation à son superviseur, et une enquête conjointe sera menée par le représentant syndical de la santé et de la sécurité ainsi que le superviseur et l'employé.

Canada Safeway Limited, à l'échelle de la Colombie-Britannique, et les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada ont adopté un **régime de fermeture de magasin**. À compter du 24 août 2008, les employés touchés par une fermeture permanente pourront faire valoir leur droit d'ancienneté dans les autres magasins à travers la Colombie-Britannique. Dans les 30 jours suivant l'avis de fermeture d'un magasin, les employés désirant exercer leur droit d'ancienneté, devront indiquer par écrit à quel magasin ils aimeraient être transférés. Après ce délai de 30 jours, l'employeur et le syndicat se rencontreront afin de déterminer le lieu de transfert des employés lors de la fermeture de leur magasin.

Fairmont Queen Elizabeth Hotel, Montréal, Québec, et la Fédération du commerce inc. ont établi un programme de **conciliation travail-vie**. Un employé ayant au moins 2 années d'ancienneté, avec un enfant ou plus de moins de 12 ans, ou agissant à titre de soignant naturel auprès d'un membre de la famille proche, ou d'une personne dont il est le tuteur légal, peut demander un horaire de travail réduit. Cette réduction ne peut donner lieu à une semaine de travail de moins de 3 jours.

Comités syndicaux-patronaux

L'Université Laval, Québec, Québec, et le Syndicat canadien de la fonction publique ont instauré un comité responsable de la **politique de financement du régime de retraite** chargé d'élaborer une politique de financement et d'examiner des méthodes pour maintenir ou améliorer le taux de capitalisation et de stabiliser les contributions de l'employeur et de l'employé.

Toronto Catholic District School Board et l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens ont établi un comité d'**école continue**. Les parties établiront l'école à longueur d'année et identifieront les problèmes dans la convention collective afin d'y appliquer le programme.

Canada Safeway Limited, à l'échelle de la Colombie-Britannique, et les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada ont établi un comité d'**examen du rendement**. Ce comité examinera le rendement individuel des magasins éprouvant des difficultés financières, ou dont la viabilité est remise en cause. Les parties discuteront régulièrement des mesures à prendre et tiendront des réunions mixtes avec les employés afin d'améliorer les résultats dans ces magasins en particulier. Si les parties ne peuvent s'entendre sur la mise en place ou l'application d'une modification, le cas sera soumis à l'arbitrage des propositions finales.

À paraître dans le prochain numéro

- Règlements salariaux – analyses et tableaux des données salariales de **mars et du 1er trimestre 2009**
- Négociations clés en cours et à venir – mise à jour
- Principaux arrêts de travail – mise à jour

Pour plus d'information

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel.

Le *Bulletin du travail* vous tient au courant des développements continus concernant les relations de travail et la négociation collective au Canada grâce à des renseignements personnalisés et d'actualité. Les sujets suivants sont traités :

- négociations salariales
- avantages sociaux
- conditions de travail
- arrêts de travail
- organisations de travailleurs et travailleuses
- effectifs syndicaux
- pratiques innovatrices en milieux de travail

Pour plus d'information ainsi que la liste complète des produits et services, visitez Analyse et information sur les négociations collectives ou veuillez communiquer avec :

Services à la clientèle au 1-800-567-6866

Région d'Ottawa-Gatineau au 1-819-997-3117

Liste de distribution – ajouter/retirer mon nom

Le *Bulletin du travail* fournit des renseignements pertinents sur des sujets variés. Pour recevoir le *Bulletin du travail*, veuillez ajouter votre nom à la liste de distribution en utilisant le lien ci-dessous.

Je désire M'INSCRIRE sur la liste de distribution.

Je désire RETIRER mon nom de la liste de distribution.

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE